

*DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence*

*Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION*

**Année 2023
Séance du 13 décembre 2023
N° 12**

**Objet : Modification Tableau
des effectifs
Modification du temps de
travail de deux contrats à durée
indéterminée**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le six du mois de décembre 2023, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les- Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : Claude FIAERT

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BONZI Maryse, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n°21), COCHET Brigitte, CORTES Guy, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, KUHN Francis, MOULARD Damien (jusqu'au rapport n°20), MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SAVORNIN Béatrice (à partir du rapport n°2), SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel

Etaient représentés :

ARENA Antoine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
AUDRAN Michel a donné pouvoir à DECROIX Hugo
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GRAVIERE Remy
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à BONZI Maryse
HONNORAT Michèle a donné pouvoir à PAIRE Marie Claude
JOUVES Marc a donné pouvoir à ISOARD Christian
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien a donné pouvoir à KUHN Francis (à partir du rapport n° 21)
PARIS Mireille a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
VIVOS Patrick a donné pouvoir à DOMINICI Pascale

Etaient excusés :

BOURJAC Bruno	REBOUL Childéric
EYMARD Max	RICHAUD Véronique
FLORES Sylvain	UGHETTO Wendy
LAQUET Laura	URQUIZAR Danièle
PELESTOR Michel	

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20231213-12_13122023

Monsieur REINAUDIO Gilbert, rapporteur, expose ce qui suit :

Dans le cadre de la reprise des activités des associations portant le Pays Dignois et le Géoparc, deux agents en contrat à durée indéterminée et temps incomplet ont été intégrés dans les effectifs de la communauté d'agglomération.

Vu la délibération du 15 février 2017 qui a acté la reprise du personnel de l'association Comité du Pays Dignois et notamment la reprise du contrat à durée indéterminé suivant :

CDI de droit public	70% d'un temps complet 24.5/35 ^{ème}	Coordonnateur des missions et suivi administratif Recherche des financements – Leader
---------------------	--	--

Etant précisé qu'un avenant a modifié l'intitulé du poste comme suit : Chef du Service Ingénierie Territoriale ;

Vu la délibération du 14 octobre 2014 de la Communauté de Commune Asse Bléone Verdon qui a acté la reprise le 1^{er} janvier 2015 du personnel de l'association pour la gestion de la Réserve Géologique de Haute Provence et notamment la reprise du contrat à durée déterminée suivant :

CDI de droit public	90% d'un temps complet 31.5/35 ^{ème}	Ingénieur principal / agent de développement Geoparc, montage dossier et suivi d'opérations, Musée Promenade
---------------------	--	--

Afin de répondre aux besoins de la collectivité, il est proposé de modifier le temps de travail de ces contrats pour un passage à temps complet.

La collectivité a également lancé un recrutement pour pourvoir le poste vacant de Directeur des Ressources Humaines. Au tableau des effectifs, le grade correspondant est celui d'attaché principal. Il est proposé de transformer ce poste d'attaché principal à temps complet en poste d'attaché à temps complet.

Il est proposé au conseil communautaire :

- De créer un poste d'attaché à temps complet,
- De prévoir de supprimer un poste d'attaché principal étant précisé que cette suppression sera soumise au vote du conseil communautaire après avis du Comité Social Territorial,
- De modifier les CDI ci-dessus comme suit :

CDI de droit public	100% d'un temps complet 35/35 ^{ème}	Chef du Service Ingénierie Territoriale
---------------------	---	---

CDI de droit public	100% d'un temps complet 35/35 ^{ème}	Ingénieur principal / agent de développement Geoparc, montage dossier et suivi d'opérations, Musée Promenade
---------------------	---	--

- D'inscrire au budget les crédits correspondants,
- De modifier le tableau des effectifs,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer avec les agents les avenants de leur contrat à durée indéterminée.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Claude FIAERT

PUBLIE LE : 22 DEC. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legale.com

99_DE-004-200067437-20231213-12_13122023

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20231213-12_13122023